



# **Pôle de compétitivité interrégional Alsace - Lorraine**

« Qualité des eaux continentales »  
- Santé des populations et des écosystèmes -

## **La qualité de l'eau, défi et source d'avenir**

La pression démographique, la concentration urbaine et le réchauffement climatique menacent aujourd'hui directement la qualité de la ressource en eau qui devient ainsi un enjeu écologique, de santé publique et de développement durable. Toutes les économies et tous les territoires sont concernés, développés, émergents ou en voie de développement. La France, reconnue de longue date pour sa compétence et sa capacité d'influence dans ce domaine, risque aujourd'hui de se voir évincée de ces marchés et de la compétition scientifique internationale, faute de réaction organisée face à ces enjeux urgents.



## UN PÔLE INTERRÉGIONAL POUR LA QUALITÉ DE L'EAU : UN ASSEMBLAGE DE COMPÉTENCES SANS ÉQUIVALENT

Pour répondre à ces enjeux, deux Régions, la Lorraine et l'Alsace, ont décidé de fédérer leurs forces vives. Pendant 18 mois, PME, ETI et grands groupes, laboratoires de recherche publics et privés, Universités et grandes écoles d'ingénieurs, ont œuvré à la constitution d'un Pôle de Compétitivité interrégional positionné sur la « maîtrise de la qualité des eaux continentales - santé des populations et des écosystèmes ».

Les deux Régions disposent en effet dans ce domaine d'un potentiel remarquable : plus de 350 entreprises, dont **5 grands groupes leaders mondiaux** dans leur secteur, et de nombreux acteurs de dimension internationale, **36 000 emplois dont 17 000 sur le thème central du Pôle, 2 500 chercheurs sur la qualité de l'eau et domaines connexes, ainsi que 4 000 étudiants.**

## OBJECTIF CRÉATION DE RICHESSE DURABLE

Le pôle développe une approche durable au service de la qualité de l'eau : par la prévention autant que par le curatif et la mobilisation des capacités des écosystèmes et des milieux naturels.

Pour ce faire, les grands groupes industriels et de services (engagés auprès du Pôle par une déclaration commune), les PME et ETI et les forces de recherche et de formation, mutualisent leurs compétences et partagent les connaissances

pour susciter l'innovation technologique et, *in fine*, la création de richesse territoriale et nationale.

Ces leviers seront complétés par des synergies existantes ou à construire avec des pôles de compétitivité français et des centres d'excellence étrangers, ainsi que par la mobilisation d'importants réseaux transfrontaliers et internationaux, notamment avec les pays voisins (Luxembourg, Allemagne, Autriche).



## AMBITION MONDIALE

Le Pôle de l'Eau est conçu pour répondre à la demande de marchés mûrs ou émergents. Grâce à la mobilisation de ses moyens en R&D et à la stature de plusieurs de ses acteurs industriels majeurs, il dispose du potentiel pour mettre au point de nouveaux produits, services et procédés,

matériels et immatériels. Il porte et s'appuie tout à la fois sur un dispositif d'enseignement supérieur spécialisé dans les sciences et technologies de l'eau, dont l'ambition est de devenir une référence mondiale.

## POUR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL



L'idée fondatrice du Pôle de l'Eau est de développer, sur les territoires, un véritable « écosystème » générateur de synergie et réseaux entre ses acteurs qui puisse contribuer à l'excellence de l'économie locale dans le domaine de l'eau. Par leur souplesse et leur réactivité, les PME figurent au premier rang des moteurs de ce processus d'innovation et de création de richesse locale. Leur participation au Pôle renforce la dynamique d'externalisation. La veille stratégique, la maîtrise de l'information et le partage du savoir sont affirmés comme un catalyseur indispensable au processus.





# UN PROGRAMME IMMÉDIATEMENT OPÉRATIONNEL

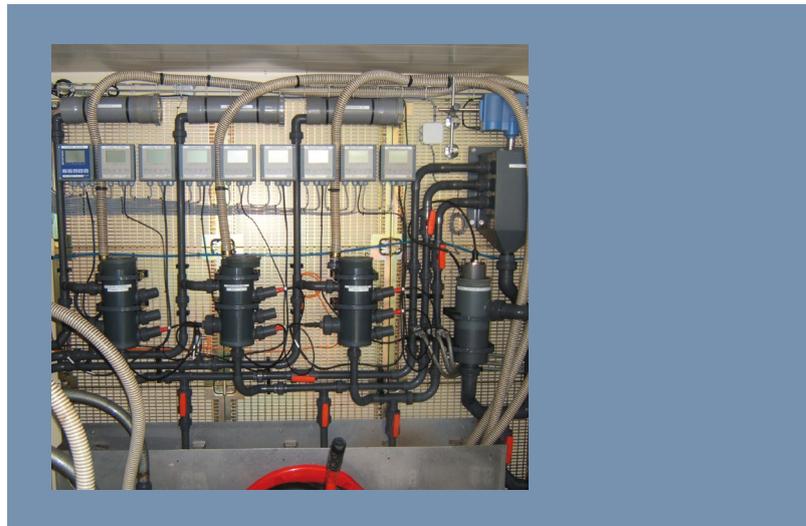


Issu d'une concertation approfondie, ce programme est organisé sous forme de « Chantiers ».

## TROIS CHANTIERS THÉMATIQUES :

Ils sont dédiés à l'innovation, aux nouveaux produits et à la conquête de leurs marchés.

- Le Chantier « **Maîtrise des polluants** », animé par Suez Environnement, vise à couvrir les besoins fondamentaux en matière d'écotoxicité des polluants vis-à-vis de l'homme et de l'environnement. Deux thèmes sont retenus pour les trois prochaines années : la connaissance des résidus médicamenteux humains et vétérinaires et la gestion préventive des pollutions agricoles.
- Le Chantier « **Réseaux et transports** », animé par Véolia, concerne le principal enjeu économique de la gestion publique de l'eau. Il innovera sur trois thèmes : la gestion durable des réseaux au service des politiques d'investissement, la gestion dynamique des réseaux en appui à l'exploitation, et les biofilms avec des enjeux sanitaires et énergétiques.
- Le Chantier « **Eaux et écosystèmes** », animé par Nestlé Waters, a retenu quatre thèmes pour les trois années à venir : la restauration et la valorisation écologique des milieux humides, l'ingénierie de la protection de la ressource en eau, le traitement des rejets par des zones humides et la gestion de la qualité des eaux de mines noyées.



## DEUX CHANTIERS VISENT À AFFIRMER LE POSITIONNEMENT INTERNATIONAL DU PROJET :

- La création d'un pôle international de formation aux sciences et technologies de l'eau : dans l'économie de la connaissance, la formation constitue en effet un levier pour ouvrir les marchés aux entreprises de biens et de services à l'export ;
- L'acquisition et la diffusion de l'information stratégique.

## DEUX CHANTIERS SONT DÉDIÉS À LA CRÉATION DE RICHESSE TERRITORIALE PAR L'INNOVATION ET LES RÉSEAUX :

- Le Chantier « **Compétitivité des ETI et PME** » doit, en trois ans, identifier, organiser et rendre opérationnelle une population d'entreprises liées au positionnement du Pôle dans les deux régions.
- Le Chantier « **Montage et accompagnement de projets collaboratifs** » apporte l'ingénierie nécessaire aux projets collaboratifs. Il a également en charge la protection de l'innovation et de la propriété intellectuelle.



## UNE GOUVERNANCE FÉDÉRATIVE

Le projet est porté par l'association « Pôle de l'Eau Alsace Lorraine » créée le 10 septembre 2009. Sa gouvernance est la traduction organisationnelle de l'esprit partenarial qui a présidé à la conception du Pôle. Celui-ci va s'adosser sur trois instances, les « Conseils », qui ont vocation à stimuler et orienter la créativité et la capacité d'innovation des partenaires acteurs du Pôle. Le « Conseil International et orientations stratégiques » est le lieu de rencontre où les acteurs détenteurs de l'information la diffusent auprès des autres partenaires pour la valoriser. Le « Conseil pour le Développement entrepreneurial » a pour rôle de veiller à la qualité et à la réalité de la création de

richesse par le Pôle. Le « Conseil Scientifique et de l'innovation » identifie les tendances mondiales en terme de besoins technologiques et met en place une dynamique de projets collaboratifs.

La gouvernance du Pôle agit en relation étroite et avec l'appui éclairé des collectivités locales et partenaires institutionnels spécialisés. Elle dispose pour cela d'un espace de concertation, le « Comité technique des institutions partenaires ». Une évaluation en continu de l'action, s'appuyant notamment sur le Conseil du Développement entrepreneurial, mesurera l'impact du pôle sur la création effective de richesse sur le territoire.

### LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PÔLE DE L'EAU ALSACE - LORRAINE :

**Président :** Nestlé Waters France

**Vice Président relations internationales :** SUEZ environnement

**Vice Président collaborations avec les autres pôles :** IRH ingénieur Conseil

**Vice Président formation :** ENGEES

**Secrétaire :** ENDRESS + HAUSER

**Trésorier (financement du Pôle) :** Nancy Université

**Autres membres du Bureau :** CDC ; OSEO ; CFA des Métiers de l'eau ;

**Conseil International et information stratégique :** VEOLIA Eau

**Chantier acquisition et diffusion de l'info et de la connaissance :** BRGM

**Conseil dév. entrepreneurial + chantier compétitivité PME/ETI :** PEDON Environnement & milieux aquatiques

**Conseil scientifique et de l'innovation + chantier montage de projets collaboratifs :** SAUR

**Chantier maîtrise des polluants :** Lyonnaise des Eaux

**Chantier réseaux et transports :** VEOLIA Environnement

**Chantier eau et écosystèmes :** Nestlé Waters Supply Est

**Chantier Pôle de formation :** Université Henri Poincaré

**Autres membres CA (sans affectation de « Conseil » ou « Chantier ») :** INPL-UPVM ; INRA ; UHA ; UDS ; AFSSA ; Bürket France SAS ; CNRS ; LECES ; CCI Colmar et centre Alsace ;

Candidature à la labellisation « Pôle de compétitivité » portée par l'association  
« Pôle de l'eau Alsace-Lorraine »

#### **Contacts :**

Président : M. Bertrand COMMELIN – Nestlé Waters France – 01.41.23.69.50 -

Bertrand.Commelin@waters.nestle.com

Secrétaire : M. Cédric FAGOT – Endress+Hauser France – 03.89.69.67.30 - Cedric.Fagot@fr.endress.com

Ce projet a été élaboré par les acteurs de l'industrie, de la recherche et de la formation et est soutenu par les deux Régions Lorraine et Alsace

Le processus d'élaboration de la candidature a bénéficié du soutien technique et financier de :



Association Pôle de l'Eau Alsace Lorraine  
Institut National Polytechnique de Lorraine  
2 avenue de la forêt de Haye, BP3  
54501 Vandoeuvre les Nancy cedex